

Accord du participe passé d'un verbe pronominal

LE VERBE PRONOMINAL

Un verbe pronominal est un verbe qui comprend un pronom réfléchi, c'est-à-dire un pronom personnel conjoint (*me/m', te/t', se/s', nous, vous*) de la même personne et du même nombre que le sujet.

Je me promène dans le parc. (verbe *se promener*)

- > Les pronoms *je* et *me* sont de la même personne (1^{re} pers.) et du même nombre (sing.).

Elle se lèvera tôt demain. (verbe *se lever*)

- > Les pronoms *elle* et *se* sont de la même personne (3^e pers.) et du même nombre (sing.).

C'est ici qu'ils se sont rencontrés. (verbe *se rencontrer*)

- > Les pronoms *ils* et *se* sont de la même personne (3^e pers.) et du même nombre (plur.).

Lorsqu'ils sont conjugués à des temps composés, les verbes pronominaux se construisent toujours avec l'auxiliaire *être*.

Je me suis promené dans le parc.

Elle s'est levée tôt ce matin.

Ils se sont plu dès qu'ils se sont vus.

LE VERBE ESSENTIELLEMENT PRONOMINAL ET LE VERBE OCCASIONNELLEMENT PRONOMINAL

Un verbe **essentiellement pronominal** est un verbe qui s'emploie uniquement à la forme pronominale. Les verbes *s'évanouir* et *s'avérer* font partie de cette catégorie, puisqu'on ne trouve pas les verbes **évanouir* et **avérer*.

Un verbe **occasionnellement pronominal** est un verbe qui peut être employé à la forme pronominale, mais aussi dans des constructions non pronominales. Par exemple, les verbes *se parler* et *se plaire* (*vous vous parlez, ils se plaisent*) peuvent aussi s'employer dans une construction non pronominale (*vous me parlez, ils leur plaisent*).

Certains verbes n'ont pas le même sens lorsqu'ils ont une forme pronominale et lorsqu'ils ont une forme non pronominale.

Elle **s'est aperçue** de son erreur. (*se rendre compte de qqch.*)

Elle **a aperçu** un éclair dans le ciel. (*voir rapidement qqch.*)

suite →

